

Communication municipale au Conseil communal N° 649 / 2020

Séance du 5 décembre 2020

Acquisition parcelle RF 197, Grand-Pont

Le 28 octobre 2019, le Conseil a accepté le préavis N°1262/2019 relatif à l'achat de la parcelle RF 197 au Grand-Pont, propriété de M. Daniel Buche, en accordant un crédit de CHF 1'230'000.- de même que le principe d'acquisition via la procédure d'expropriation.

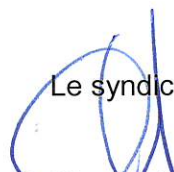
Les discussions relatives à l'acquisition de cette parcelle remontent à 1987. La Municipalité d'alors avait déjà identifié le potentiel indéniable des différentes parcelles constituant cette zone stratégique. Cette zone a d'ailleurs été colloquée en zone de verdure ou d'utilité publique. Les modifications législatives décrites dans le préavis précité ont donné raison à cette vision puisque ces terrains constituent l'unique emplacement pouvant accueillir un nouveau collège.

Considérant l'enlisement des négociations, votre Conseil avait très justement accepté d'acquérir cette parcelle par voie d'expropriation. Tout en lançant les démarches d'expropriation, la Municipalité conservait encore un petit espoir d'acheter cette parcelle de manière ordinaire.

Cet espoir a été récompensé tout récemment puisque, le 8 octobre 2020, nous avons enfin signé l'acte d'achat.

Grâce à cette dernière acquisition au Grand-Pont, nous pouvons envisager l'avenir scolaire de nos enfants avec sérénité. Il faudra cependant encore patienter jusqu'à l'issue des différentes étapes nécessaires à la concrétisation du Collège de la Combe que nous espérons inaugurer en 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Le syndic
Charles Monod




Le secrétaire
Denys Galley